

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM243 STAGE 2			
Ancien Code	TEOM2B43OM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIDO2430		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florence DEPAILLE (depaillef@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement permettra d'encadrer l'étudiant dans la recherche d'un stage, dans le stage lui-même et dans la rédaction d'un rapport de stage.

Cette UE participe également à la formation identitaire professionnelle de l'étudiant en lui permettant de découvrir le monde professionnel (stage, visites d'entreprise, etc.)

Au cours de cette activité d'apprentissage, l'étudiant effectuera un stage de 4 semaines dans une même entreprise ou deux stages de 2 semaines dans 2 entreprises différentes.

L'étudiant sera aussi sensibilisé à la sécurité sur chantier avec la possibilité de passer l'examen pour l'obtention du certificat VCA cadre opérationnel (formation FOREM).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.2 Planifier les activités
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code de bien-être au travail
- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant aura pris conscience de la vie professionnelle dans son choix d'orientation, il aura développé ses connaissances en observant les différentes activités de l'entreprise (ou en y participant durant le stage).

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de (d') :

- Faire une recherche pour trouver ses endroits de stage
- Développer ses connaissances en observant les différentes activités d'une entreprise (ou en y participant lors du stage)
- Atteindre des objectifs comportementaux (le sens de l'observation, l'écoute, le soin, la motivation, la confiance en soi)
- Suivre un planning imposé
- Rédiger un rapport selon un modèle prédéfini (à intégrer dans le portfolio de l'étudiant)
- Communiquer de manière efficace avec l'enseignant responsable
- Suivre des règles définies, notamment par le responsable en entreprise
- Appliquer les règles de sécurité préconisées par le VCA.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM2B43OMA Stage 2

48 h / 4 C

Contenu

Pour le stage des 4 semaines :

- Si deux entreprises : un stage se déroulera dans une entreprise dans le domaine de l'électricité, de la domotique ou de la sécurité (alarmes, gestion d'accès). L'autre stage se déroulera dans une entreprise de HVAC, climatisation ou dans le domaine des énergies et énergies renouvelables.
- Si une seule entreprise : le stage de 4 semaines se déroulera dans un bureau d'études en TS.

Préalablement au stage, l'étudiant suivra une formation sécurité, VCA - Cadre Opérationnel (formation FOREM) et aura, après un examen, l'opportunité de décrocher le certificat.

Pour les visites extérieures et activités organisées : présence obligatoire.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant devra s'adapter à l'entreprise dans laquelle il a été accepté. Apprentissage « sur le tas ».
Le cours de sécurité est donné en e-learning.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant responsable est joignable durant toute la durée du stage.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Différents documents déposés sur la plateforme:

- Modèle de CV
- Modèles de lettre de motivation
- Modèle de rapport de stage et de journalier
- Procédure avec le planning à respecter (guide du stage)
- Listes d'endroits de stage proposés
- Lien vers le cours VCA

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fait en plusieurs composantes :

Au Q2 :

- 40% pour le respect des délais lors de la remise des différents documents + l'investissement dans la formation en ligne VCA (formation organisée une seule fois sur l'année) + la présence aux visites extérieures et événements organisés - Evc non récupérable
- 50% pour le rapport de stage
- 10% pour le(s) maître(s) de stage entreprise.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

La note finale sera la moyenne géométrique pondérée des notes données ci-devant

Au Q3:

- 40% pour Evc non récupérable
- 50% pour le rapport de stage (retravaillé suivant des consignes précises communiquées lors de la consultation des copies de juin)
- 10% pour le(s) maître(s) de stage entreprise.

La note finale sera la moyenne géométrique pondérée des notes données ci-devant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Rap	40/50	Evc + Rap	40/50
Période d'évaluation			Stg	10	Stg	10

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Stg = Stages

Dispositions complémentaires

Un étudiant ne peut débiter son stage sans la convention de stage signée par les 3 parties (étudiant - école - entreprise accueillante).

Si, pour une raison dûment motivée, l'étudiant ne peut effectuer ses stages au moment prévu, il pourra les réaliser jusqu'au 3 juillet 2026 ou à partir du 17 août 2026. Un stage ne sera pas effectué pendant la période de fermeture de la Haute Ecole

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2025.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).